

Affecté à la **section administrative spéciale** d'El-Meridj, il y exerce le poste de chef du maghzen<sup>1</sup>. Le 6 juillet, il reçoit la mission de relever une section du 26<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine qui assure une protection de moisson au lieu-dit Sidi-Yahia. À son arrivée sur les lieux, il fait une reconnaissance des lieux, au passage d'une rivière, une mine explose. Il est tué sur le coup<sup>2</sup>.

### **Médaille militaire attribuée suite à cette citation :**

*« Sous-officier de l'Armée de l'air volontaire pour servir aux affaires algériennes. Détaché depuis le 18 janvier 1958 à la section administrative spécialisée d'El-Meridj, a su immédiatement s'imposer à ses moghaznis par son courage et son allant. Entraîneur d'hommes, aimant son métier et s'y donnant totalement, assurait avec efficacité depuis un mois la protection des moissons de la zone de pacification d'El-Meridj.*

*Le 6 juillet 1958, repérant un élément suspect sur la frontière franco-tunisienne, n'a pas hésité à se porter vers lui pour le reconnaître. Progressant à cheval dans une zone d'insécurité, a été mortellement blessé en sautant sur une mine au lieu-dit Sidi-Yahia trouvant ainsi une mort glorieuse à la tête de ses hommes et face à l'ennemi.*

*Totalisait, treize années de services actifs dont deux séjours en Indochine et en Afrique équatoriale française<sup>3</sup>. »*



<sup>1</sup> SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 46-760-37-383.

<sup>2</sup> Ministère de la Défense, direction des ressources humaines, sous-direction des pensions, D030854 M, N°SPA Lecomte Jacques.

<sup>3</sup> Armée de l'air, bureau des archives et des réserves, décret du 2 décembre 1958 publié au JO le 7 décembre 1958.